

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-693374

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	1401	Société :	117 e69
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	AARAB LAHOUCINE
Nom & Prénom :			
Date de naissance :	01.01.43		
Adresse :	117 Bd Moulay Youssef		
Tél. :	06 19 38 31 13	Total des frais engagés :	4200 Dhs

Cadre réservé au Médecin			
DR. LHERBAGE Mohamed Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue Clinique Ain Sebaâ Casablanca 12 DNPF: 091041533			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	12/08/2022	Age:	
Nom et prénom du malade :	ABDELLAH BEN ABDELLAH		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Rendem de la clinique offre		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Catégorie des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/07/22	C2	g/t		INP : 091041533 Dr. CHERAOUI H Chirurgien Général et Traumatologue Spécialiste en Sénologie Casablanca INP : 091041533

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

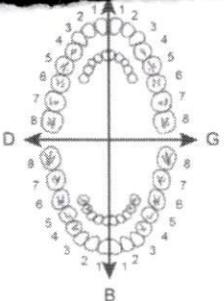
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

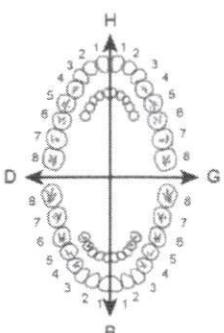
Cachet et signature du Partenaire	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
HERAOULI HND Kinésithérapeute 11 Lg Al Attane 4, 1er Etage Appt 3, Sidi Abdellah Casablanca - Tel: 05 20 17 09 20/05/22 25/06/22	25/06/22	A	1	0	9	4600.0H

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

# Facture / Note D'honoraires :

N° : 40/22

Date : 25/06/22



CENTRE KINÉSITHÉRAPIE ANASSI  
KINÉSITHÉRAPIE PHYSIOTHÉRAPIE BIEN-ÊTRE

pour 21 séances de ANAS  
pour rééducation de la hanche

ste

Au prix de 4200 DH (soit 200DH / séance)

Adresse à AAQAB LATOUCINE.

Durant la période du 12/05/22 au 25/06/22

Sur ordonnance du Dr Nouamne CHEROUA Q5

Signature :

**HERAOULOUHIND**  
Kinésithérapie  
11 Lot Al Amane 4, 1er Etage  
Appt 3, Sidi Moumen  
Casablanca - Tél: 05 20 17 00 20

RC : 471361

Patente : 33004199

C.N.S.S : 2050234

IF : 45935813

ICE : 002575254000070

Adresse: 11 Lt Al Amane 4,  
1<sup>er</sup> étage Appt 3, Sidi Moumen,  
Casablanca

Tél: 0520 170 020

E-mail: kinesitherapie.anassi@gmail.com

**DOCTEUR Mohammed CHEROUAQI**

## Spécialiste en chirurgie Orthopédique et traumatologique

Chirurgie Réparatrice et du Rhumatisme  
Chirurgie de la Main et du Pied  
Chirurgie des Nerfs Périphériques  
Traumatologie du sport  
Expert Assermenté près des Tribunaux



الدكتور محمد شروانى

اختصاصي في جراحة تقويم العظام

المفاصل و الكسور

## جراحة العيوب الجسمانية و عواقب الروماتيزم

جراحة اليد القدم و العروق

الطب الرياضي

خبر محلف لدى المحاكم

Casablanca. le

12/05/22

ABRAB

to phonetic

— Random data chart  
→ Me

Kris Siffler gnu

03 hours 1 minute

*Morris*

$\Rightarrow \text{TOTAL} (2^n)$

**HERAOULOU HIND**  
Kinshasa 11/05/2017  
Al Anane 4  
Apex 3 - SW  
Carrer 13-70 Tel: 05 20 11 00 20  
G

*ni*

*Almous*

**Dr. CHEROUAT**  
Chirurgien Orthopédiste  
et Traumatologue  
Clinique Ain Sebaâ Casablanca  
INPE : 091041533

**Dr. CHEROUAT**  
Chirurgien Orthopédiste  
et Traumatologue  
Clinique Ain Sebaâ Casablanca  
INPE : 091041533

**Mounir**

**Dr. CHEROUAT Mohammed**  
Chirurgien Orthopédiste  
et Traumatologue  
Clinique Ain Sebaâ Casablanca  
INPE : 091041533

CLINIQUE AIN-SEBAA



# CENTRE KINÉSITHÉRAPIE ANASSI

KINÉSITHÉRAPIE PHYSIOTHÉRAPIE BIEN-ÊTRE



Nom : AARAB

Prénom : LA HOUCLINE

📍 11 Lt Al Amane 4, 1<sup>er</sup> étage Appt 3, Sidi Moumen, Casablanca

📞 Tél : 0520 170 020

✉️ E-mail: kinesitherapie.anassi@gmail.com

Date	Heure
12/5/22	10,00h
14/5/22	10,00h
16/5/22	10,00h
18/5/22	10,00h
20/5/22	10,00h
23/5/22	10,00h
25/5/22	10,00h
27/5/22	10,00h
30/5/22	10,00h
1/6/22	10,00h

Date	Heure
31/6/22	10,00h
5/7/22	10h00
7/7/22	10H30
8/7/22	10H00
11/7/22	10,00
13/7/22	10,00h
16/7/22	10,00h
18/7/22	10,00H
20/7/22	10,00h
23/7/22	10,00h
25/7/22	10,00H